

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

5



LE MESSAGER

DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE.

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PU. SYLVAIN,

SOMMAIRE : Rome, réponse de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux ouvriers français, 121.—Le centenaire de Baltimore, 128.—Histoire d'une épingle, 130.—Les funérailles du révérend M. Bernier, 132.—Retraites, 133.—Don d'un tableau à l'église de Ste-Félicité, 134.—Le respect humain, 134.—Faveurs obtenues, 135.—Recommandations, 139.—Dons à la maison des Pèlerins, 140.—Dons à sainte Anne, 140.—Avis, 140.

ROME

Réponse de Sa Sainteté le Pape Léon XIII à l'adresse lue par S. Em. le cardinal Langénieux, au nom du pèlerinage d'ouvriers français à Rome, audience du 20 octobre.

Il y a deux ans, une nombreuse phalange d'ouvriers, venus de France, se groupaient ici autour de Nous. Avec eux, et sous les plus heureux auspices, s'ouvrait alors Notre année jubilaire, pour laquelle ils apportaient comme les prémices des manifestations du monde catho-

lique. Ce jour laissa dans Notre âme une douce et forte impression, que votre présence, chers fils, et les nobles paroles que vient de nous adresser, en votre nom, M. le cardinal qui préside ce pèlerinage, ne peuvent que raviver en Nous et rendre à jamais ineffaçable.

Soyez les bienvenus. L'hommage que vous rendez, en ce moment, au Chef suprême de la religion catholique, révèle le fond de votre pensée. Vous avez compris,—et c'est à la fois votre cœur et votre intelligence qui vous l'ont dicté,—que seulement dans la religion vous trouverez force et consolation au milieu de vos incessantes fatigues et des misères d'ici-bas. La religion seule, en effet, ouvrira vos âmes aux immortelles espérances, elle seule ennoblira votre travail en l'élevant à la hauteur de la dignité et de la liberté humaines. En confiant donc à la religion vos destinées présentes et futures, vous ne pouviez faire œuvre de plus haute sagesse. Et sur ce point Nous sommes heureux de confirmer ici les paroles prononcées par Nous en d'autres circonstances, et que vous venez de rappeler. Nous voulons même insister une fois de plus sur ces vérités, persuadés comme Nous le sommes que, pour vous aussi, votre salut sera l'œuvre de l'Eglise et de ses enseignements remis en honneur dans la société.

Le paganisme, vous ne l'ignorez pas, avait prétendu résoudre le problème social en dépouillant de ses droits la partie faible de l'humanité, en étouffant ses aspirations, en paralysant ses facultés intellectuelles et morales, en la réduisant à l'état d'absolue impuissance. C'était l'esclavage. Le christianisme vint enseigner au monde que la famille humaine tout entière, sans distinction de nobles et de plébéiens, était appelée à entrer en participation de

l'héritage divin ; il déclara que tous étaient au même titre, les fils du Père céleste, et rachetés au même prix ; il enseigna que le travail était sur cette terre, la condition naturelle de l'homme, que l'accepter avec courage était, pour lui, un honneur et une preuve de sagesse, que vouloir s'y soustraire, c'était à la fois, montrer de la lâcheté, et trahir un devoir sacré et fondamental.

Afin de reconforter plus efficacement encore les travailleurs et les pauvres, le divin Fondateur du christianisme daigna joindre l'exemple aux paroles ; il n'eut pas où reposer sa tête ; Il éprouva les rigueurs de la faim et de la soif ; Il passa sa vie tant publique que privée dans les fatigues, les angoisses et les souffrances. D'après sa doctrine, le riche, comme s'exprime Tertullien, a été créé pour être le trésorier de Dieu sur la terre ; à lui les prescriptions sur le bon usage des biens temporels ; contre lui les formidables menaces du Sauveur, s'il vient à fermer son cœur devant l'infortune et la pauvreté !

Cependant, cela même ne suffisait pas encore. Il fallait rapprocher les deux classes, établir entre elles un lien religieux et indissoluble. Ce fut le rôle de la charité ; elle inventa en se multipliant elle-même, un remède à tous les maux, une consolation à toutes les douleurs, et elle sut, par ses innombrables œuvres et institutions, susciter une noble émulation de zèle, de générosité et d'abnégation.

Telle fut l'unique solution qui, dans l'inévitable inégalité des conditions humaines, pouvait procurer à chacun une situation supportable. Durant des siècles, cette solution était universellement acceptée et s'imposait à tous. Sans doute on y a vu se produire des actes de révolte et d'insubordination, mais ils n'ont jamais été que partiels et circonscrits. La foi avait de trop profondes racines dans

les âmes pour qu'une crise générale et définitive fût alors possible. Nul ne se serait permis de contester la légitimité de cette base sociale ; nul n'eut osé former le vaste projet de pervertir sur ce point l'esprit et le cœur des populations et de viser à la ruine totale de la société. Quels ont été les doctrines funestes et les événements qui ébranlèrent plus tard l'édifice social si patiemment élevé par l'Eglise, Nous l'avons déjà dit ailleurs ; Nous ne voulons pas y revenir ici. Ce que Nous demandons, c'est qu'on cimente à nouveau cet édifice en revenant aux doctrines et à l'esprit du christianisme, en faisant revivre, au moins quant à la substance, dans leur vertu bienfaisante et multiple, et sous telles formes que peuvent le permettre les nouvelles conditions des temps, ces corporations d'arts et métiers, qui jadis, informées de la pensée chrétienne, et s'inspirant de la maternelle sollicitude de l'Eglise, pourvoyaient aux besoins matériels et religieux des ouvriers, leur facilitaient le travail, prenaient soin de leurs économies, défendaient leurs droits et appuyaient, dans la mesure voulue, leurs légitimes revendications.

Ce que nous demandons, c'est que, par un retour sincère aux principes chrétiens, on rétablisse et l'on consolide entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail, cette harmonie et cette union, qui sont l'unique sauvegarde de leurs intérêts réciproques, et d'où dépendent, à la fois, le bien être privé, la paix et la tranquillité publique.

A l'entour de vous, chers fils, s'agitent des milliers d'autres travailleurs, qui, séduits par de fausses doctrines, s'imaginent trouver un remède à leurs maux dans le renversement de ce qui constitue comme l'essence même de la société politique et civile, dans la destruction et l'anéan-

tissent
heurt
prime
en y a
le dés
propre
âmes l
et les
les thé
tout er
incoml
et la su
à chaci
voirs, l
de les i

A
trailles
leur fro
tiable
comme
A tou
comm
il en
ront
nenc

chos
le p
rép
sur
pe
cit

tissement de la propriété. Vaines illusions ! Ils iront se heurter contre des lois immuables que rien ne saurait supprimer. Ils ensanglenteront les chemins où ils passeront, en y amoncelant les ruines et en y semant la discorde et le désordre ; mais ils ne feront par là qu'aggraver leurs propres misères et attirer sur eux les malédictions des âmes honnêtes. Non, le remède n'est ni dans les projets et les agissements pervers et subversifs des uns, ni dans les théories séduisantes, mais erronées des autres ; il est tout entier dans le fidèle accomplissement des devoirs qui incombent à toutes les classes de la société, dans le respect et la sauvegarde des fonctions et des attributions propres à chacune d'elles en particulier. Ces vérités et ces devoirs, l'Église a la mission de les proclamer hautement et de les inculquer à tous.

Aux classes dirigeantes, il faut un cœur et des entrailles pour ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front ; il leur faut mettre un frein à ce désir insatiable des richesses, du luxe et des plaisirs qui, en bas comme en haut, ne cesse de se propager de plus en plus. A tous les degrés, en effet, on a soif de jouissance ; et comme il n'est pas accordé à tous d'y donner satisfaction, il en résulte un malaise et des mécontentements qui auront pour résultat la révolte et l'insurrection en permanence.

Aux détenteurs du pouvoir, il incombe, avant toutes choses, de se pénétrer de cette vérité que, pour conjurer le péril qui menace la société, ni les lois humaines, ni la répression des juges, ni les armes des soldats ne sauraient suffire ; ce qui importe par dessus tout, ce qui est indispensable, c'est qu'on laisse à l'Église la liberté de ressusciter dans les âmes les préceptes divins, et d'étendre sur

toutes les classes de la société sa salutaire influence ; c'est que, moyennant des règlements et des mesures sages et équitables, on garantisse les intérêts des classes laborieuses, on protège le jeune âge, la faiblesse et la mission toute domestique de la femme, le droit et le devoir du repos du dimanche, et que par là, on favorise dans les familles comme dans les individus la pureté des mœurs, les habitudes d'une vie ordonnée et chrétienne. Le bien public, non moins que la justice et le droit naturel réclame qu'il en soit ainsi.

Aux patrons il est prescrit de considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort dans la limite possible et par des conditions équitables, de veiller sur ses intérêts tant^s spirituels que corporels, de l'édifier par le bon exemple d'une vie chrétienne, et surtout de ne se départir jamais à son égard et à son détriment, des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits et à des gains rapides et disproportionnés.

A vous enfin, mes chers fils, et à tous ceux de votre condition, il revient de mener toujours une conduite digne de louange par la pratique fidèle de vos devoirs religieux, domestiques et sociaux. Vous nous avez déclaré tout à l'heure, et cela Nous a grandement réjoui, vous Nous avez déclaré, que c'est votre volonté formelle de vous soumettre avec résignation au travail et à ses pénibles conséquences, de vous montrer toujours paisibles et respectueux envers vos patrons, dont la mission est de vous procurer de l'ouvrage et de l'organiser, de vous abstenir de tout acte capable de troubler l'ordre et la tranquillité, de conserver, enfin, et de nourrir dans vos cœurs des sentiments de reconnaissance et de confiance filiale envers la sainte Eglise, qui vous a délivrés de l'horrible joug de

l'esclavage et de l'oppression, et envers le Vicaire de Jésus-Christ, qui ne cesse et ne cessera jamais de veiller sur vous comme un Père, de s'inquiéter de vos intérêts et de les favoriser, en rappelant à tous leurs devoirs respectifs et leur parlant le langage de la charité. Que ce sentiment de reconnaissance et cette dévotion à l'Eglise et à son Chef restent en vous inébranlables et s'accroissent de plus en plus. Notre condition s'aggrave avec les années, et la nécessité pour nous d'une indépendance réelle et d'une vraie liberté dans l'exercice de Notre mission Apostolique devient de jour en jour plus évidente. En bons catholiques, restez fidèles, chers fils, à cette très noble cause. Faites la vôtre, et que chacun de vous, dans sa sphère, se fasse un devoir de la défendre et d'en hâter le triomphe.

Et maintenant, chers fils, retournez dans votre patrie, dans cette France, où, malgré des aberrations individuelles et passagères, on n'a jamais vu décroître l'ardeur pour le bien, ni pâlir la flamme de la générosité et du sacrifice. Retournez dans vos foyers, et prouvez, par votre conduite, que dans les associations où les principes religieux sont en honneur, règnent, en même temps, l'amour fraternel, la paix, la discipline, la sobriété, l'esprit de prévoyance et d'économie domestique, Allez, et que la grâce du Seigneur vous accompagne partout, vous assiste, vous protège, vous soutienne dans vos fatigues, vous encourage en nous faisant goûter dès à présent, les ineffables joies, qui découlent de la vertu, et que donne l'espérance d'une vie meilleure dans la patrie des croyants.

C'est le regard et les mains élevés vers le ciel, que Nous y faisons monter, que Nous y ferons monter tous les jours, pour vous, bien-aimés fils, ces vœux, ces supplica-

tions, ces prières. En attendant et comme gage de ces faveurs célestes. Nous vous accordons la bénédiction Apostolique. Nous vous bénissons tous ici présents avec toute l'effusion de notre cœur de Père. Nous bénissons vos épouses, vos fils et vos familles, Nous bénissons vos chefs, vos patrons et vos bienfaiteurs, ainsi que toutes les pieuses associations dont vous faites partie.

LE CENTENAIRE DE BALTIMORE

Baltimore et Washington ont vu se dérouler, la semaine dernière, les fêtes les plus grandioses.

Le centenaire de Baltimore, qui clôt le premier siècle catholique, et l'inauguration de l'Université de Washington, qui ouvre le second, mettent en relief la marche ascendante de l'Église aux États-Unis, et justifient les espérances les plus consolantes pour l'avenir.

Quand l'évêque Carroll fut consacré en 1790, dit S. F. le Cardinal Gibbons dans un mandement en date du 8 octobre dernier, la population entière des États-Unis n'atteignait pas tout-à-fait le chiffre de quatre millions, blancs et noirs compris. Le nombre des catholiques était d'environ 40,000, desservis par une petite mais héroïque phalange de trente prêtres appartenant presque tous à la Société de Jésus. Il n'y avait ni hôpitaux, ni asiles, ni même d'églises, à moins de donner ce nom aux modestes maisons qui servaient alors à l'exercice du culte. Le collège de Georgetown, fondé à cette époque, était la seule école catholique d'enseignement supérieur.

Grâce à l'assistance du Saint-Esprit, ajoute encore le cardinal Gibbons, et grâce aussi à la liberté dont nous

jouissons, le progrès de l'Eglise a marché de pair avec le développement matériel du pays. Le territoire des États-Unis compte aujourd'hui une population catholique de 9 millions ; 13 archevêques et 71 évêques, 8,000 prêtres, 10,500 églises et chapelles, 27 séminaires exclusivement consacrés à former les aspirants au sacerdoce ; 650 collèges et académies de haute éducation pour les deux sexes, et 3,100 écoles paroissiales. Il y a 520 hôpitaux et orphelinats, pour secourir toutes les misères et les infirmités humaines, et pour faire d'une foule d'enfants des deux sexes exposés à se perdre, des membres utiles et honorables de la société. Les relations entre le clergé et le peuple, entre l'Eglise et l'Etat, sont empreintes de la plus grande cordialité, et sont un gage assuré de l'extension illimitée que la religion catholique est appelée à prendre dans ce puissant pays. Cet heureux état de choses accélère tous les jours le mouvement de conversion qui monte à vue d'œil, et qui ne peut cesser de monter dans un pays où les protestants indifférents sont la majorité, et donnent leurs préférences au catholicisme, comme institution religieuse et comme force sociale. L'Université de Washington que Léon XIII a béni et puissamment encouragée, est le couronnement de toutes les œuvres accomplies depuis l'établissement de la hiérarchie catholique en 1789.

Elle sera la gloire de l'Amérique, en même temps qu'elle deviendra un nouveau foyer de vie, sous l'influence inspiratrice et vivificatrice de la Papauté.

Le centenaire de Baltimore et l'inauguration de l'Université de Washington, sont donc des événements qui doivent réjouir non seulement les catholiques des États-Unis, mais même les catholiques de tous les pays

et de l'archidiocèse de Québec en particulier, qui a vu cet immense pays soumis à sa juridiction jusq' en 1789.

— (*La Semaine religieuse de Québec*).

HISTOIRE D'UNE ÉPINGLE.

Miracle ! miracle ! tel était le cri que faisait entendre à la sacristie de Sainte-Anne, le dimanche 29 septembre, à 2 h. de l'après-midi, un groupe de pèlerins de Saint-Servan.

Voici, tel qu'ils le racontèrent, le fait qui arrachait des larmes de joie à ces bons pèlerins. S'il n'est pas miraculeux, il n'en reste pas moins extraordinaire. C'est du reste ainsi que l'a apprécié un médecin à qui nous en redisons les détails, le lundi matin 30 septembre.

François Merveilleux—aujourd'hui âgé de quatorze ans—s'amusant avec un camarade dans une prairie nouvellement fauchée, remarqua à la chemise de son compagnon une grosse épingle, longue de 6 centimètres et munie à l'une de ses extrémités d'une boule brillante de la grosseur d'un fort noyau de cerise. François arracha l'épingle à son camarade, la porta à sa bouche.....et l'avalâ.

Tout effrayé du résultat de sa dangereuse plaisanterie, l'enfant courut raconter la chose à un ouvrier qui travaillait dans la prairie, et celui-ci l'envoya trouver sa mère. La pauvre femme entendant ce qui venait d'arriver eut aussitôt recours à sainte Anne :

“Sauvez mon enfant, ô sainte Anne, s'écria-t-elle, et j'irai en pèlerinage à votre sanctuaire !”

La peur, plutôt que le mal, rendit l'enfant malade pendant trois jours. La douleur qu'il ressentait aux entrailles, après l'accident, ayant complètement cessé au bout de trois jours, on crut dès lors qu'il avait rendu l'épingle, et on ne s'en inquiéta plus. Tout ceci se passait en juillet 1888.

Cependant le pèlerinage promis restait à accomplir, on se décida à le faire le dimanche, 29 septembre, en compagnie de plusieurs voisins et amis qui avaient eu connaissance de l'accident. Or, le lundi, 23 septembre 1889, le jeune François, tout préoccupé sans doute du pèlerinage qu'il ferait le dimanche suivant, eut un rêve ; il rêva qu'il était à Sainte-Anne et qu'il trouvait dans sa bouche une magnifique épingle brillante comme de l'or.

Au jour fixé, les pèlerins se rendirent à Sainte-Anne, où ils firent leurs dévotions.

Au moment où François Merveilleux, après avoir fait le parcours ordinaire et déposé dans le tronc sa modeste offrande, baisait les reliques de sa bienfaitrice, il sentit dans sa bouche une grosse épingle, qu'il retira à la vue de tous ses amis. C'était l'épingle qu'il avait avalée ; elle était aussi brillante qu'au moment de l'accident.

Ce qu'il y a surtout d'extraordinaire dans ce fait, d'après le médecin à qui nous le racontâmes le lendemain, c'est :

Que l'épingle soit sortie par la bouche au lieu de sortir par les voies ordinaires ;

Que l'enfant ne l'ait pas sentie un seul instant remonter ;

Qu'elle se soit trouvée dans la bouche juste au moment où il baisait les reliques ;

Qu'elle soit sortie telle qu'elle était rentrée, il l'avait avalée par le gros bout, elle sortit la pointe en avant.

Ce fait a produit sur tous les témoins une grande impression. L'Eglise seule a le droit d'en déterminer le caractère, et comme pour tous ceux que nous citons dans les *Annales* nous nous abstenons de prononcer un jugement. Mais de pareils exemples nous portent à prier sainte Anne avec une confiance toute filiale et à recourir toujours à sa puissante intercession.

— (*Les Annales de Sainte-Anne d'Auray*)

Les funérailles du Révd. M. Bernier.

Les funérailles du Révd. C. F. O. Bernier, dont nous avons annoncé la mort prématurée arrivée à l'île Verte, le 6 du courant, ont eu lieu à Fraserville (sa place natale), samedi le 9 courant, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis venus des comtés de Témiscouata et Rimouski. Le corps arrivé à la Rivière du Loup vendredi soir, fut exposé dans la chapelle souterraine pour la nuit. Une foule considérable s'était rendue à la station à la rencontre de la dépouille mortelle, afin de prouver ses sympathies à la famille en deuil.

M. le chanoine Vézine, curé des Trois-Pistoles, fit la levée du corps. Le Révd. E. P. Chouinard, vicaire à l'île Verte et confrère de classe du regretté défunt, a officié avec les Révds MM. Levasseur, vicaire à Fraserville, et Ouellet, vicaire à Trois-Pistoles, comme diacre et sous-diacre. M. le chanoine Langis, curé de l'île Verte, a fait l'absoute. Au

cœur on remarquait : MM. les chanoines Rouleau, de Matane, Saucier, curé de Ste-Anne, Pointe-au-Père ; Fournier, de St-Arsène, Bernier, de St-Epiphane, les Révds MM. Blais, curé de la Rivière du Loup ; Leclerc, vicaire, P. Sylvain, supérieur du séminaire de Rimouski ; Bernier, de St-Modeste ; Dumais, de St-Hubert, Jos. Pelletier, vicaire à la cathédrale de Rimouski ; et l'abbé E. Gauvreau, sous-secrétaire de Mgr de Rimouski.

Dans la nef, on voyait M. le Dr Grandbois, M. P., G. H. Deschêne, M. P. P., N. G. Pelletier, écr. maire de Fraserville, A. R. McDonald, surintendant de l'I. C. R., Elzéar Peltetier, écr, J. A. Roy N. P., MM. les avocats Taché, Damour, Dumais, Pouliot, Dionne, Rioux, et un grand nombre d'autres citoyens dont les noms nous échappent.

Le corps a été déposé dans la crypte de l'église, vis-à-vis l'autel St-Joseph.—*Le Canadien.*

M. l'abbé Bernier était un ancien élève du séminaire de Rimouski. Atteint dès sa première année de grand séminaire de la maladie qui l'a emporté, il dut interrompre ses études. Ordonné prêtre le 2 juin dernier, M. l'abbé Bernier n'a pu dire la sainte messe qu'une seule fois. Il était âgé de 28 ans.

Il appartenait à la congrégation du Petit-Séminaire de Rimouski et à la société des messes, section provinciale.

RETRAITES.

Les RR. PP. Pouillet, Mussely, Barolet et Sternon, C. SS. R. de Beaupré, donnent des retraites dans la Baie des Chaleurs et la Gaspésie. Ils ont commencé à St-Alexis de Matapédia.

Don d'un tableau à l'Eglise de Ste-Félicité.

Le rév. M. Fafard, curé de St-Joseph de Lévis, et les Sœurs de Jésus-Marie du même endroit ont fait cadeau d'un beau tableau de sainte Félicité à l'église de cette paroisse.

Ce tableau, qui mesure six pieds sur quatre, est évalué à quatre-vingts piastres.

LE RESPECT HUMAIN.

Quid timidi estis?

Qu'est-ce qui vous fait peur?

(Marc., iv, 40.)

Voilà pour un homme, pour un chrétien, la question la plus humiliante, puisque c'est lui reprocher sa lâcheté. Et il n'y en a que trop, hélas! qui le méritent ce reproche, et qui rougissent de leur Dieu!

Cette faiblesse du respect humain est une preuve qu'on manque tout à fait d'esprit—et qu'on n'a pas de cœur.

Io. C'est le fait d'un petit esprit, d'une pauvre tête; car c'est—une vraie folie, — une peur d'enfant,—une lâcheté,—un esclavage,—une hypocrisie infâme.

Une folie insigne.—Écoutez ce que dit, voyez ce que fait ce pauvre homme; il voudrait plaire à tout le monde; est-ce que c'est possible!...il faut être fou: il ne voit donc pas qu'il y en a de blancs, de noirs, de rouges?...Et puis, à chaque instant, il répète la même chose: Qu'est-ce qu'on dira? Comme les fous qui redisent sans cesse la même formule. Dans cette peur qui l'agite, il ne sait plus ce qu'il fait, il regarde de tous côtés, il change à tout moment de manière de parler et d'agir.

C'est une lâcheté.—Ce malheureux a peur, et de qui ? et de quoi ?...il a peur de tout le monde ; un enfant qui le regarde^o suffit^o pour l'effrayer et l'empêcher de faire le signe de la^o croix, de se mettre à genoux, de faire maigre.— Mais encore de quoi donc a-t-il si peur ?...d'un mot, d'un sourire....Voilà de beaux chrétiens, n'est-ce pas ? chrétiens, frères des martyrs !...

C'est un odieux esclavage. Car cet homme dira, fera tout ce qu'on voudra, il est devenu l'humble serviteur de tout le monde. Il est engagé jusqu'à la mort. Oui, il ira en enfer, si on veut ; il se fera enterrer comme une bête par respect humain, pour plaire ou obéir à trois ou quatre petits incrédules. Soyez sûr que c'est la principale raison de ces grands scandales.

Enfin, c'est une infâme hypocrisie ; mais de la plus sottise espèce. Car je comprends bien qu'un méchant homme se couvre du masque de la vertu, mais qu'on se cache, quand on est bon, sous les apparences du vice, de l'impiété, n'est-ce pas incroyable ?—Il faut absolument reconnaître là une influence secrète de l'enfer, que dis-je ? une action directe de l'esprit de ténèbres, qui seul peut troubler à ce point les intelligences, et causer ces désordres dans l'esprit.... Car enfin on ne trouve pas une trace de pareilles extravagances, ni de ces vaines peurs, même chez les païens. Ils adoraient, sans rougir, leurs dieux, et quels dieux !... des chats, des oignons !... Et des chrétiens rougissent de prier, d'adorer le grand Dieu du ciel, et Jésus-Christ^o qui a donné son sang pour nous !... Je vous dis qu'il faut avoir perdu la tête.

20 Mais surtout il faut avoir renoncé à son cœur. Le respect humain est la preuve qu'on n'en a plus. Car c'est une apostasie véritable,—et la plus noire ingratitude.

Apostasie.—En effet, ce crime renferme toujours une *comparaison*, entre Dieu et l'homme, et la *préférence* donnée immédiatement à la créature sur ce même Dieu. Ainsi Pierre a renié son bon Maître, à la voix d'une petite servante, qui lui a fait peur. Ainsi Pilate a condamné le Christ, par la crainte de déplaire à César.

Ingratitude.—Qu'il me suffise de citer cette parole d'un saint docteur : Jésus n'a pas rougi de verser tout son sang sur la croix pour vous, et vous rougiriez de lui, vous, et vous auriez honte de faire ce signe de la croix, et de l'adorer !

Méditez encore et gardez dans votre cœur cette autre parole de Tertullien : *Salvus sum, si non confundar de Deo meo !* Je suis sauvé, si je ne rougis pas de mon Dieu !

FAVEURS OBTENUES.

STE-FLAVIE : A un pèlerinage que j'ai fait à pied à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, j'ai obtenu la guérison d'un mal d'yeux qui me faisait souffrir depuis six ans. Je remercie notre sainte patronne de cette faveur et je la prie de m'obtenir la guérison d'une maladie qui me fatigue beaucoup. Un violent mal de côté a cessé dès que je me suis recommandée à sainte Anne. *Mme C. St. A.*—ST-JOSEPH DE LEPAGE : Mille et mille actions de grâces à sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle m'a accordées. *Mme Alphonse Malenfant.*—STE-ADÉLAÏDE DE PABOS : Nous remercions bien vivement notre sainte patronne de nous avoir obtenu par sa puissante intercession la guérison de plusieurs maladies graves. *Mmes Esther Comeau*

Bernard Derosbie et J.-Bte Doucet.—L'ASSOMPTION : Guérison de deux maladies graves. Deux de mes enfants ont été aussi guéris. *Mme Moïse Sénéchal.*—ST-SIMON : Guérison d'un mal au talon dont je souffrais depuis plus d'un mois et qui m'a empêché de travailler pendant plusieurs jours. Une neuvaine à sainte Anne m'a obtenu cette faveur qui mérite toute ma reconnaissance. *Adeliné St-Pierre.*—SALEM : Une heureuse délivrance obtenue par l'intercession de sainte Anne. Amour et reconnaissance à cette grande sainte. *Mme E. B.*—TROIS-PISTOLES : J'ai été exaucé. Que sainte Anne soit mille fois bénie ! *E. J.*—PINKHAMPTON, COLORADO : Je viens m'acquitter d'une promesse que j'ai faite à sainte Anne. Un de mes garçons a été frappé à la tête par un arbre qui lui a fait des blessures si graves que le médecin ne s'attendait plus qu'à une mort prochaine. Le côté droit était complètement paralysé. L'éloignement du prêtre, il demeure à 50 milles d'ici, a augmenté la douleur causée par ce pénible accident. Je recommandai mon enfant à sainte Anne et je lui appliquai les deux messes qui sont dites chaque semaine pour les abonnés. Notre compatissante patronne a eu pitié des larmes d'une pauvre mère : elle a conservé la vie à mon enfant. Voilà la deuxième faveur que j'obtiens par son intercession. Pourrai-je jamais lui témoigner assez de reconnaissance !

Je demande aux pèlerins et aux abonnés du *Messenger de Sainte-Anne* de prier pour cette partie de l'Amérique, pour le grandpère Pinkham, qui est âgé de 75 ans, et qui est établi ici depuis près de 25 ans. Je suis venue ici au mois de mai dernier avec ma famille dans l'intention d'y passer quelque temps et de retourner à Sherbrooke, avec mon vénérable aïeul. Que sainte

Anne nous protège. *Mme. G. Allard.* — ST-ULRIC : Sainte Anne m'a obtenu un grand soulagement dans une maladie de quelques semaines. Je remercie mon insigne bienfaitrice et lui demande de me continuer sa protection, *Martine St-Laurent.* Guérison *Mme Tobie Thiberge.* — Reconnaissance à sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle m'a obtenues. *Une protégée.* — Ma petite sœur, âgée de deux ans, était très malade. Je promis à sainte Anne de faire publier sa guérison si je l'obtenais. Immédiatement ma sœur a pris du mieux, et au bout de quelques jours elle était parfaitement rétablie. J'ai aussi obtenu plusieurs autres faveurs. Reconnaissance, amour et gloire à l'illustre aïeule de Notre-Seigneur. *Latitia Coulombe.* — J'éprouve un mieux sensible depuis que je prie sainte-Anne. *Mde. Xavier Langlais.* — Guérison. *Mathilde Levasseur.* — Guérison. *Marie Gagnon.* — Mal de gorge guéri. *Mme. Louis Caron.* — Sainte-Anne m'a guérie d'une maladie grave. *Mme. Thomas Caron.* — Plusieurs faveurs obtenues. *Odina Caron.* — J'ai été guérie d'une maladie grave. *Ezeline Dion.* — ST-ANACLET : Somme d'argent perdue retrouvée, *H. R.* — Une abonnée à obtenu beaucoup de soulagement dans une peine d'esprit. Guérison après une neuvaine à sainte Anne, *O P.* — Guérison complète d'une paralysie, *P. L.* — Deux objets retrouvés par l'intercession de sainte Anne. Somme d'argent retrouvée. — STE-FÉLICITÉ : Mon mari, mon enfant et moi, nous avons été guéris par l'intercession de sainte Anne. *Une abonnée.* — Guérison. *Mme. Alex. Levesque.* — RIMOUSKI, Reconnaissance pour deux grâces obtenues. *Mme. Marie L. L.* — STE-LUCE : Maladie grave guérie. Que sainte Anne soit mille fois bénie. *Mme. Joseph Hallé.* — NORTHAMPTON, MASS. : J'ai été grandement soulagée après avoir prié sainte Anne, *X.* — Faveur obtenue.

Marie Damour.—NORTH-BAY, ONT. : Soulagement dans une maladie grave. *Une abonnée.*—BIC : Guérison e grâce particulière dues à sainte Anne. *Mme. Elzéar Lévesque.*—STE-ADÉLAÏDE DE PALOS : Mille actions de grâces pour une guérison obtenue. *Mme. H. Tétu.*—KEESEVILLE, N. Y. : Depuis plusieurs années mon père et ma mère ne fréquentaient pas les sacrements. Il y a quelques semaines ils se sont confessés et ils ont eu le bonheur de communier. C'est à sainte Anne que je dois cette conversion qui me comble de joie. *Mme. W. G.*—IGNACE, ONT. : Trois guérisons et plusieurs autres faveurs dues à la puissante intercession de sainte Anne. *Mme. C. M.*

(A suivre.)

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimonski et les œuvres de son diocèse, 12 malades, 1 jeune homme débauché, 1 ivrogne, 3 conversions, 1 personne dont l'esprit est troublé, 2 mère de famille affligées demandent les grâces nécessaires pour supporter leurs peines, 2 enfants dont l'un infirme ne marche pas et dont l'autre est atteint d'une maladie grave, 6 intentions particulières, 3 familles pour grâces particulières, 4 jeunes gens en voyage qui ne donnent pas de leurs nouvelles, 1 jeune fille aux Etats-Unis qui ne veut pas revenir dans sa famille, 12 jeunes gens et 9 familles aux Etats-Unis pour le succès de leurs entreprises, 1 jeune homme en voyage, 3 petites filles souffrant de violent mal d'yeux, 1 enfant très méchant et 3 autres difficiles à élever, 1 ménage désuni, 20 familles pour leur conversion, 2 communautés, 2 vocations, les zélateurs et les zélatrices du *Messenger*, les bienfaiteurs et les bienfai-

trices de l'œuvre du pèlerinage, toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : George Garon, écuyer, arpenteur, de N.-D. du Sacré-Cœur, Dame Adèle Dion, veuve de François-Joseph Pouliot, Rimouski.

Dons à la Maison des Pèlerins.

Mme. A. Merin.....	\$0 75
" Ls. Lévesque.....	1 00
M. Laurent Cannel.....	1 00
Anonyme.....	0 25
Mme. Ve. J. Drapeau, Fall-River.....	0 40

Dons à Sainte-Anne.

Mme. Xavier Langlois, St-Ulric.....	\$1 00
Anonyme.....	0 83
M. et Mme. L. Gariépy, de Montréal, ont offert un cœur en vermeil en <i>ex-voto</i> .	

AVIS.

Nous prions les abonnés qui reçoivent le *Messenger* par l'entremise des Zélateurs de vouloir bien aller chercher leur numéro à l'endroit où le *Messenger* est déposé.

Nous engageons aussi les abonnés à lire ou à faire lire le *Messenger* en famille.

Nous renouvelons notre demande aux abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement de vouloir bien le faire au plus tôt.

Que l'on fasse ce petit sacrifice pour l'amour de sainte Anne.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des charrs buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER,
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1887-1890.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.05.

Fret de jour : 6.00.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.10.

Fret de nuit : 23 13.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe, en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne: 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC